



Date de création : 22/11/2022	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : E. Baranes, S. Michel, F. Mirabel, B. Mulkay, J-C. Poudou, F. Prieur, F. Ricci, C. Bonnet, T. Cortade, M. Guillon, Y. Iglesias, M. Reymond, F. Seyte, A. Deau, F. Huschelrath, N. Lopez, M. Roze, J. Timericht, R. Planton, M. Arnal, C. André.	Représentés : B. Magdalou, A. Marciano, E. Lavaine, M. Sala, L. Boisgibault, A. Gallet, A. Robin, M. Francalanci. M. Davin	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monsegur (Directrice Administrative) E. Colombier (Responsable Scolarité)

30 Présents ou représentés sur 40 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 10h00.

FORMATION PLENIERE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 11 juillet 2022
- V. Approbation des MCC 22/23 du M2 Ecodeva / LAS 2 / LAS 3
- VI. Approbation des campagnes d'emplois 2022-2023 :
 - Enseignant-chercheur
 - Enseignant PRAG
- VII. Approbation du calendrier universitaire modifié
- VIII. Approbation des jurys d'examen 22/23
- IX. Parcoursup 2023 : approbation des capacités d'accueil, des critères d'examen des vœux et des attendus locaux
- X. Master 2023 : approbation des capacités d'accueil en master 1
- XI. Approbation des sorties d'inventaire

I. Désignation d'un secrétaire de séance

S. Michel se propose au secrétariat de séance.

II. Informations générales

Conférence

Le 18 octobre 2022 aura lieu une conférence ayant pour thème « Va-t-on vers un retour durable de l'inflation ? » en partenariat avec la Banque De France. Bruno CABRILLAC, directeur général adjoint des statistiques, des études et de l'international de la Banque de France sera l'intervenant.

Cérémonie des diplômes Master 2

Le 18 novembre 2022 aura lieu la cérémonie de remise des diplômes M2 à la maison des étudiants. Elle sera peut-être précédée d'une table ronde avec les anciens des différents Masters.

Réunion enseignants et administratifs

Le mardi 18 octobre à 10H, M. Roze fera une présentation sur les nouveautés Moodle, N. Lopez et E. Monségur feront une présentation de OSE (Logiciel des plannings, services prévisionnels, validation des servies et paiement des heures complémentaires). Le service de formation continue présentera les possibilités d'ouverture de modules de formations courtes.

Travaux

Des travaux concernant les SSI (Systèmes de Sécurité Incendie) du site Richter auront lieu de novembre à avril pour l'UFR d'Économie. Ils pourront causer quelques désagréments dans les circulations. Les travaux les plus importants auront lieu dans les grands amphis ; les périodes de suspension de cours seront privilégiées.

Les Collegiums

Le Collegium permet de regrouper des disciplines et d'accroître ainsi la visibilité à l'extérieur et en interne sur nos disciplines. Il a été décidé au niveau de l'établissement de regrouper Économie et Gestion. Des préfigureurs de Collegiums ont été nommés ; F. Mirabel va représenter le Collegium Économie-Gestion. Les UFR gardent la pleine souveraineté dans la formation. La mission du Collegium consiste à valoriser les disciplines Eco-Gestion, et surtout les formations moins visibles. Par exemple, en IUT il y a « GEA », en STAPS « management du sport » qui sont souvent des formations moins connues dans le domaine de la gestion. Les statuts précisent qu'il n'y a qu'un rattachement principal possible (Collegium Eco-Gestion pour notre U.F.R) puis des rattachements secondaires possibles (agriculture et alimentation, droit et science politique, science, santé, en référence à nos formations à la Faculté).

F. Ricci demande si lors, de la prochaine remontée des maquettes, une validation du Collegium sera nécessaire ?

F. Mirabel, précise que ce ne sera pas le cas. Dans les statuts des Collegiums, les UFR, écoles et instituts gardent leurs prérogatives dans le domaine de la formation. Aucune validation du Collegium ne sera donc nécessaire.

S. Michel ajoute que dans la mesure où le Collegium est susceptible de prendre des initiatives pour proposer de nouvelles formations, il y aura sûrement une offre proposée par l'UFR et une par le Collegium.

F. Mirabel, précise que seules les UFR, écoles et instituts pourront proposer l'ouverture de formations.

III. Appel à questions diverses

Aucune question

IV. Approbation du PV du 11 juillet 2022

Il est demandé de modifier la liste des participants : Marion Davin a participé à la séance du conseil et n'a pas été représentée contrairement à ce qui est mentionné dans le PV.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour).

V. Approbation des MCC 22/23 du M2 Ecodeva / LAS 2 / LAS 3

LAS 2 et LAS 3

Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes que pour le parcours de licence économie classique. Il faut néanmoins ajouter les 3 UE santé du 1er semestre de la L2 et L3, qui représentent 12 ECTS :

- « physiologie humaine générale » 5 ECTS
- « molécules au tissus » 5 ECTS
- « médicament et autres produits de santé » 2 ECTS

Master 2 Ecodeva

F. Mirabel remercie A. Pietri pour la coordination avec SupAgro.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour).

VI. Approbation des campagnes d'emplois 2022-2023 :

F. Mirabel rappelle les difficultés de l'UFR avec le déficit de ressources humaines pour mener les missions d'enseignement. Il souligne aussi l'absence de création de postes d'enseignants chercheurs et les difficultés induites par les reports en cascade des recrutements. L'UFR va bénéficier d'un poste d'Enseignant-Chercheur affecté au CEEM (Chaire Professeur Junior ou CPJ), avec une prise de poste prévue en décembre ou janvier. Cette création de poste ne doit pas être votée en conseil d'UFR.

F. Mirabel énonce les deux autres postes d'enseignants proposés au concours dans le cadre de la campagne 2023 (recrutement pour une prise de poste en septembre 2023) :

	ECO_DIR_PV_20220919_Plenier_VF.docx	3/8
--	-------------------------------------	-----

- Enseignant-chercheur

Support MCF n° 05MCF0233

Profil Micro-économétrie

Laboratoire de rattachement : MRE

- Enseignant 2nd degré

Support CPES

Profil : « économie, outils de modélisation en économie, microéconomie, macroéconomie, économétrie appliquée »

F. Mirabel explique que, dans le cadre de la création du CPES, le rectorat a octroyé à l'Université de Montpellier un poste de PRAG affecté à l'UFR Economie. La personne recrutée devra montrer de l'appétence et une maîtrise des outils numériques et outils de modélisations pour l'économie. Si les profils ne correspondent absolument pas, l'UFR se réserve le droit de déclarer le recrutement infructueux.

S. Michel demande si le PRAG est recruté sur le concours général des PRAG ou concours profilé ?

F. Mirabel répond que c'est un concours général PRAG mais une vigilance toute particulière sur le profil sera apportée.

F. Mirabel précise qu'il a ajouté sur la fiche de poste que l'enseignant recruté ne fera pas seulement des enseignements dans le CPES mais qu'il devra aussi assurer des TD dans les autres formations à l'UFR.

F. Ricci ajoute qu'il est difficile d'être attractif et de garder un enseignant qui fait le double d'heures d'un enseignant-chercheur. Il s'inquiète notamment des éventuels souhaits du recruté de vouloir soutenir une thèse, ce qui pourrait le conduire à demander une décharge de moitié de son service.

S. Michel ajoute que ce problème n'en est pas vraiment un, que cela reste positif quelqu'un qui a de l'ambition et du dynamisme.

Vote pour la mise au concours des deux postes :

Avis favorable (29 pour 1 abstention)

VII. Approbation du calendrier universitaire modifié

Des ajustements ont été faits. le CPES a été oublié dans le calendrier universitaire. Il a été nécessaire de faire correspondre ce calendrier CPES avec le calendrier du Lycée Joffre ; les vacances pour les étudiants du CPES sont de ce fait en cohérence avec les vacances des Lycées.

Concernant le master Ecodeva, certaines dates ont été modifiées dans le calendrier. La fin de l'année sera identique à celle des autres Master 2 de l'Université : le 30 septembre 2023 au lieu du 31 Aout 2023 (dérogation accordée par l'établissement).

	ECO_DIR_PV_20220919_Plenier_VF.docx	4/8
--	-------------------------------------	-----

VIII. Approbation des jurys d'examen 22/23



Conseil d'UFR du 19 septembre 2022



COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN
Année universitaire 2022-2023
UFR D'ÉCONOMIE

Licence 1^{ère} année - Semestres 1 et 2

Président :
 M. Mathias REYMOND, Maître de Conférences
Membres :
 Mme Marlène GUILLON, Maître de Conférences
 M. Gaël ISOIRD, Chargé de cours
 Mme Annie CLARET, Professeur agrégée de Mathématiques
 Mme Hélène REY-VALETTE, Maître de Conférences
 Mme Valérie CLEMENT, Maître de Conférences
 M. Boris SOLIER, Maître de Conférences
 M. Alain MARCIANO, Professeur des Universités
 M. Antoine PIETRI, Maître de Conférences

Bi-Licence 1^{ère} année - Semestres 1 et 2

Président :
 M. Jean JOANA, Professeur des Universités
Membres du Jury :
 M. Éric SAVARESE, Professeur des Universités
 M. Alexandre DÉZÉ, Maître de Conférences
 M. François MIRABEL, Professeur des Universités
 M. Mathias REYMOND, Maître de Conférences
 M. Thomas CORTADE, Maître de Conférences

Licence 2^{ème} année - Semestre 3 et 4

Président :
 Mme Françoise SEYTE, Maître de Conférences
Membres :
 Mme Annie CLARET, Professeur agrégée de Mathématiques
 Mme Emmanuelle LAVAINÉ, Maître de Conférences
 M. Alain MARCIANO, Professeur des Universités
 M. Edmond BARANES, Professeur des Universités
 Mme Marion DAVIN, Maître de Conférences
 Mme Valérie CLEMENT, Maître de Conférences

Bi-Licence 2^{ème} année - Semestres 3 et 4

Président :
 M. Jean JOANA, Professeur
Membres du Jury :
 M. Éric SAVARESE, Professeur des universités
 M. Alexandre DÉZÉ, Maître de Conférences
 M. François MIRABEL, Professeur des Universités
 M. Mathias REYMOND, Maître de Conférences
 M. Thomas CORTADE, Maître de Conférences

Licence 3^{ème} année - Semestres 5 et 6

Président :
 Mme Sandrine MICHEL, Professeur des Universités
Membres :
 M. Thierry BLAYAC, Professeur des Universités
 M. Yao MAURICE, Maître de Conférences
 Mme Nathalie GILLES, Professeur Lycée professionnel
 M. Thomas CORTADE, Maître de Conférences
 M. Michel SALA, Maître de Conférences
 M. Alain MARCIANO, Professeur des Universités
 M. Francesco RICCI, Professeur des Universités
 Mme Pauline LECTARD, Maîtresse de Conférences
 M. Nicolas BEDU, Maître de Conférences

CPES Modélisation et Numérique en économie 1ère année – semestre 1 et 2

Président :
 M. Jean-Christophe POUDOU, Professeur des Universités
Membres du Jury :
 - Dominique MOINET, Enseignant Lycée Joffre – référent CPES (Mathématiques et informatique)
 - Un enseignant désigné par le lycée Joffre
 - Christophe RAYNAUD, Maître de Conférences FDS (Sciences de la matière)
 - Marine ZWICKE, ATE FDS (Sciences de la vie)

Master 1^{ère} année Mention ECONOMIE - Semestres 1 et 2

Président :
 Mme Marion DAVIN, Maître de conférences
Membres :
 M. Antoine PIETRI, Maître de Conférences
 M. Boris SOLIER, Maître de Conférences
 M. Edmond BARANES, Professeur des Universités
 M. Sébastien ROUSSEL, Maître de Conférences, Université Paul-Valéry Montpellier 3
 M. Brice MAGDALOU, Professeur des Universités
 Mme Emmanuelle LAVAINÉ, Maître de Conférences
 Mme Valérie CLEMENT, Maître de Conférences
 M. Francesco RICCI, Professeur des Universités
 Mme Marlène GUILLON, Maître de Conférences
 Mme Pauline LECTARD, Maîtresse de Conférences

Master 2^{ème} année Mention ECONOMIE – Semestre 3 et 4

Président :
 Mme Marion DAVIN, Maître de Conférences
Membres :
 Mme Emmanuelle LAVAINÉ, Maître de Conférences
 M. Antoine PIETRI, Maître de Conférences
 M. Boris SOLIER, Maître de Conférences
 M. Edmond BARANES, Professeur des Universités
 M. Francesco RICCI, Professeur des Universités
 M. Brice MAGDALOU, Professeur des Universités
 M. Sébastien ROUSSEL, Maître de Conférences (UM3)
 Mme Valérie CLEMENT, Maître de Conférences
 Mme Marlène GUILLON, Maître de Conférences
 Mme Pauline LECTARD, Maîtresse de Conférences

Master 1^{ère} année Mention MBFA - Semestres 1 et 2

Président :
 M. Benoit MULKAY, Professeur des Universités
Membres :
 Mme Françoise SEYTE, Maître de Conférences
 M. François BENHMAD, Maître de Conférences
 M. Jules SADEFO, Professeur des Universités
 M. Michel SALA, Maître de Conférences

Master 2^{ème} année Mention MBFA - Semestres 3 et 4

Président :
 Mme Françoise SEYTE, Maître de Conférences
Membres :
 M. François BENHMAD, Maître de Conférences
 M. Jules SADEFO, Professeur des Universités
 M. Michel SALA, Maître de Conférences
 M. Benoit MULKAY, Professeur des Universités

En Master, la mention économie a trois co-responsables (Marion Davin, Marlène Guillon, Pauline Lectard), une rotation est prévue chaque année ; cette année ce sera Marion Davin qui présidera le jury de la mention.

S. Michel souhaite s'assurer qu'en cas de délégation CNRS, l'enseignant-chercheur peut être membre d'un jury d'examen?

F. Mirabel le confirme mais précise que ce n'est pas le cas par contre pour les détachements.

E. Monséguir précise que pour le jury CPES, l'UFR est en attente du nom des enseignants qui seront désignés par le lycée Joffre pour faire partie du jury CPES.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

IX. Parcoursup 2023 : approbation des capacités d'accueil, des critères d'examen des vœux et des attendus locaux

Comme chaque année pour la Licence, il est nécessaire de voter les capacités d'accueil.

Licence :

Sur Parcoursup, elle est déclinée en plusieurs parcours : Licence économie parcours classique (370 étudiants néo-bacheliers), Licence économie accès santé (30 étudiants), CPES modélisation et numérique en économie (10 étudiants), Bi-licence économie-science politique (30 étudiants).

S. Michel souhaite avoir un retour sur le taux de réussite.

F. Mirabel précise qu'un point sera fait sur la réussite des étudiants dans les différents parcours proposés par la faculté d'Économie lors d'un prochain conseil.

M. Guillon, précise que les LAS qui arrivent chez nous n'ont pas suivi les cours de réorientation et ont de grandes difficultés. En parcours « réussir », il y a 10 demandes de basculement en L1 classique. Il faudrait ajouter sur Parcoursup la possibilité de candidater directement en L1 réussir.

F. Mirabel fait savoir qu'il a déjà demandé au rectorat de faire apparaître le parcours réussir sur le dispositif Parcoursup. Notamment car les étudiants vivent souvent les propositions d'affectation dans ce parcours comme une sanction et non comme une chance d'intégration. La demande sera renouvelée auprès du VP CFVU concernant l'absence d'affichage du parcours L1 réussir.

M. Guillon ajoute qu'une argumentation précise pourra être faite pour appuyer la demande. Un retour d'expérience pourra être fait à un prochain conseil.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

Les attendus locaux / les critères généraux d'examen des vœux :

LES DOCUMENTS ONT ETE ENVOYES AUX MEMBRES DU CONSEIL

C. Bonnet, remarque que la description sur le site du ministère pour le CPES propose une formation pluridisciplinaire avec une spécialisation numérique progressive. Il est difficile de concevoir ce genre de spécialisation numérique dès la L1. C. Bonnet précise qu'il ne retrouve pas le côté pluridisciplinaire et la

	ECO_DIR_PV_20220919_Plenier_VF.docx	6/8
--	-------------------------------------	-----

notion de spécialisation progressive. Il y a l'idée d'avoir des connaissances en économie numérique avec un versant très informatique mais pas pluridisciplinaire.

F. Mirabel répond que les étudiants auront énormément de cours en informatique, codage, algorithmes et dans tous les éléments sur la data (lien avec la Faculté des sciences) afin de travailler plus tard dans tous les domaines d'application de l'économie. Ce n'est pas une spécialisation dans le domaine d'application du numérique mais une montée en compétence sur les outils informatiques et la gestion des données.

F. Ricci suggère que pour une présentation plus précise, il faudrait modifier les « attendus » car il est inscrit qu'il faut une appétence « pour les problématiques d'économie numérique ».

F. Mirabel propose de modifier cette phrase par « pour les problématiques en économie » et de supprimer « numérique ».

S. Michel souhaite savoir pourquoi dans les attendus tels qu'ils sont rédigés, Les CPES et la Bi-licence sont des formations à sélections.

F. Mirabel répond que dans Parcoursup il y est inscrit « formation sélective » pour la CPES. La bi-licence n'est pas considérée comme une filière sélective (licence mention « Economie Science Politique). Elle affiche par contre des capacités limitées (30 places) comme c'est aussi le cas pour la licence mention économie qui affiche des capacités limitées.

Vote sur les attendus et CGEV avec la modification proposée sur le terme « numérique » dans les attendus pour le CPES :

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

X. Master 2023 : approbation des capacités d'accueil en master 1

Les responsables de mention ont transmis les propositions suivantes :

- Capacité d'accueil de 140 étudiants pour la mention Economie
- Capacité d'accueil de 185 étudiants pour la mention Monnaie Banque Finance Assurance

L'UFR a été accréditée sur une base d'un nombre d'étudiants au regard de la soutenabilité financière (nombre d'inscrits). On ne pourra pas diminuer le nombre d'étudiants au-delà de cette capacité. Le nombre d'inscrits en Master à ce jour (en dessous de nos capacités d'accueil) crée une réelle inquiétude du point de vue de la soutenabilité financière. La sélection a été beaucoup plus drastique cette année. F. Mirabel ajoute que la plateforme nationale de recrutement en master 1 prévue en 2023 devrait éviter cet écueil. Cette plateforme devrait donner plus de visibilité à nos Masters.

E. Monségur ajoute que le calendrier de la plateforme sera commun à l'ensemble des universités ce qui pourra éviter les désistements après confirmation.

Vote des capacités d'accueil en Master 1 :

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

	ECO_DIR_PV_20220919_Plenier_VF.docx	7/8
--	-------------------------------------	-----

S. Michel demande ce qui va se passer d'un point de vue de la soutenabilité financière au vue du manque d'étudiants inscrits, notamment dans certains masters ?

F. Mirabel rappelle que les Masters de la nouvelle accréditation viennent d'ouvrir. Il faut donc que les nouveaux Masters puissent être connus et attractifs auprès des étudiants. Dans ces conditions, il est possible de donner deux ans au master pour avoir le nombre d'inscrits attendus ou au moins avoir une évolution positive sur les inscriptions. A défaut, le parcours pourra être provisoirement fermé. Ce sera dans ce cas une décision prise en conseil d'UFR.

S. Michel ajoute que les critères centraux sont très clairs, à savoir qu'il faut un minimum de 10 étudiants inscrits au niveau du parcours.

XI. Approbation des sorties d'inventaire

La salle informatique C218 a été remise en état. Les ordinateurs obsolètes ont été remplacés, ils font l'objet de cette sortie d'inventaire.

Avis favorable à l'unanimité (30 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, François Mirabel remercie les membres du conseil et invités et lève la séance.